

Journal des traducteurs Translators' Journal

Comment abrégé officiellement le titre du journal ?

David Fortin

Volume 8, numéro 1, 1er trimestre 1963

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060991ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060991ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Fortin, D. (1963). Comment abrégé officiellement le titre du journal ? *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 8(1), 22–22.
<https://doi.org/10.7202/1060991ar>

JOURNAL DES TRADUCTEURS — TRANSLATORS' JOURNAL

1. *Revue de l'Union européenne de radiodiffusion et télévision.*
Comporte deux sections : l'une technique, l'autre générale et juridique.
Publiée en français et en anglais, avec deux textes différents. Adresse :
32, avenue Albert-Lancaster, Bruxelles, Belgique.
2. *La Documentation française.*
14, rue Lord Byron, Paris 8e, France.
3. *Société suisse de radiodiffusion.* (Rapport annuel)
Genève, Suisse.
4. *Direction générale du programme français.*
Institut national belge de Radiodiffusion
Bruxelles, Belgique.
5. *Carnets de Pédagogie pratique.* (Moyens audio-visuels)
55, rue Saint-Placide, Paris, France.
6. *La Télévision et l'Enseignement.*
Rapport de l'UNESCO, Paris.
7. *Documents de la RTF,* Paris,
communiqués par M. Henri Dieuzeide.
8. *Radiodiffusion,* par J.-F. Arnaud
Collection « Bilan de la Science », Paris, Fayard, 1962.



¶ Comment abréger officiellement le titre du JOURNAL ?

Monsieur le Directeur,

Comme suite à notre entretien de vendredi soir dernier, voici ce que je propose au sujet de l'abréviation officielle du nom *Journal des Traducteurs* : me référant à la Norme française NF Z44-002 (31 mai 1944), intitulée *Code d'abréviation des titres de périodiques en langue française*, il me semble qu'il y aurait lieu de dire *J. des Trad.* et non *J. des T.*, abréviation proposée dans le numéro jumelé 4, vol. III et 1, vol. IV, page 67, dernière ligne du paragraphe intitulé *Références bibliographiques*.

La norme en question indique l'abréviation *Trad.* pour le mot *Traduction*, sans en indiquer d'autre pour le mot *Traducteur*. Cependant, comme la norme donne une seule abréviation,

<i>Acad.</i>	pour les mots	<i>Académie</i> et <i>académicien</i>
<i>Adm.</i>	" " "	<i>Administration</i> et <i>administrateur</i>
<i>Bibliogr.</i>	" " "	<i>Bibliographie</i> et <i>bibliographe</i>
<i>Bibl.</i>	" " "	<i>Bibliothèque</i> et <i>bibliothécaire</i> ,

et je relève treize autres exemples analogues, je propose que l'on abrège par *Trad.* même s'il s'agit de *Traducteurs* et non de *Traduction*. Quant à *des*, je propose, contrairement à ma première idée, qu'on le conserve, car si l'on abrégeait par *J. Trad.*, le lecteur étranger pourrait penser qu'il s'agit de *Journal de traduction* autant que de *Journal des traducteurs*. Dans la norme indiquée plus haut, on trouve d'ailleurs à l'article *Exceptions*, des cas où l'article contracté *des* a été conservé dans le titre abrégé.

David FORTIN, Ottawa

